



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Un plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 15820

Texte de la question

M. Stéphane Peu alerte Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la situation de l'école en Seine-Saint-Denis. Depuis la rentrée du 26 février 2024, un mouvement de grève à l'appel d'une intersyndicale de l'éducation en Seine-Saint-Denis (FSU 93 - CGT Educ'Action 93 - SUD éducation 93 - CNT éducation 93) avec le soutien de la FCPE 93 est en cours. Particulièrement suivi, ce mouvement vise à obtenir un plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis. Une demande qui figure également en tête des propositions formulées dans le rapport d'information parlementaire n° 1938 sur la mise en œuvre des conclusions du rapport d'information n° 1014 sur l'évaluation de l'action de l'État dans ses missions régaliennes en Seine-Saint-Denis que M. le député et sa collègue de la majorité présidentielle, Christine Decodts, ont récemment publié. Comme M. le député a pu le dire à Mme la ministre de l'éducation nationale à l'occasion du débat initié par son groupe parlementaire lors de la séance publique du 26 février 2024, l'éducation nationale en Seine-Saint-Denis vit une crise majeure entraînant des conséquences terribles pour sa jeunesse. L'école dans ce département non seulement elle ne gomme pas les inégalités sociales mais pire elle les creuse. Cette situation nécessite donc une mobilisation forte au plus haut niveau de l'État. À l'instar du plan gouvernemental initié en 2018 par le Premier ministre Edouard Philippe, personnel de l'éducation nationale et parents d'élèves appellent de leurs vœux à la mise en place d'un plan gouvernemental pour une école plus forte en Seine-Saint-Denis. Un plan ayant pour dessein de réduire les inégalités et rétablir l'égalité républicaine, dont le montant a été évalué à 358 millions d'euros. M. le député soutient naturellement cette demande et souhaiterait connaître l'avis de Mme la ministre sur ce sujet. À l'occasion du débat en séance publique du 26 février 2024, Mme la ministre s'est engagée à apporter une réponse. Il insiste sur l'urgence de sa communication.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine - NUPES

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15820

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mars 2024](#), page 1515

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)